



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 12 février 2014 à 18h30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	06/02/2014
Affichage	06/02/2014

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

**Etaient Présents** : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés** :

RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

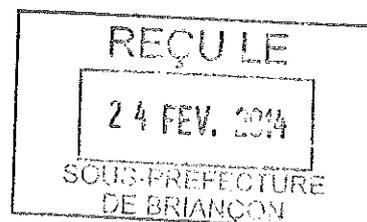
**THEME** : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC 5.

**OBJET** : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES – RMBS.

**Absents-Excusés** :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, RAPANOEL Séverine, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance** : JIMENEZ Claude.



Rapporteur : Francine DAERDEN.

Le contrat de concession du parc Val Chancel et Silo du Prorel a été signé le 14 Avril 1997 pour une durée de 12 ans entre la ville de Briançon et Serep. La D.S.P. du stationnement finissant fin 2009, la nouvelle municipalité n'a pas souhaité renouveler cette dernière. Elle a donc créée début 2010 la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement conservant le personnel en place (1 responsable et 2 agents).

L'année 2010 a permis à la RMBS de mettre en place une gestion administrative, financière et technique. Elle a fonctionné avec le matériel existant pendant un an. Cette année-là, la municipalité envisage de renouveler une partie du matériel de paiement et du barrièrage pour l'année 2011. Le premier marché public sera le parking du Champ de Mars payant par horodateurs. Après divers travaux de réfection de génie et la mise en peinture du nouveau plan de stationnement, la Société SKIDATA mettait en place le nouveau matériel acceptant le paiement en carte bancaire (CB), incluant également la vidéosurveillance.

Durant l'année 2011, la RMBS intégrait le nouveau parc souterrain de l'Aigle Bleu équipé également du matériel SKIDATA, inauguré courant août et ouvert au public depuis cette date. Sur la voirie, le premier marché public concernant le changement partiel des horodateurs est attribué à la Société PARKEON qui installe en septembre les huit premiers horodateurs solaires équipés du règlement CB et gérés par le système Parkfolio.

Pendant cette période, un nouveau marché public est lancé pour le rééquipement des parcs du Val Chancel et du Prorel.

Fin 2011 et début 2012 la Société SKIDATA retenue, procède au changement complet du matériel d'exploitation des deux parcs et, la Société ARCAN met en place le réseau hertzien afin de pouvoir faire face aux sollicitudes des nouveaux matériels d'exploitation et de vidéosurveillance. Pour permettre de centraliser toutes ces nouvelles technologies, un nouveau bureau est créé à la sortie du Val Chancel construit par les services techniques de la commune. Deux entreprises locales sont intervenues pour l'électricité et les huisseries. Pour sa part, l'équipe de la RMBS s'est occupée des finitions (peintures intérieures et extérieures, pose du faux plafond et des portes de communication, création des arrivées et évacuations d'eau, montage et pose des équipements de bureau).

Un second marché public est lancé au mois d'octobre 2012 pour le changement complet des quinze anciens horodateurs restants. Ces derniers installés au mois de mars 2013, l'ensemble du parc horodateur est désormais solaire et compatible avec le système de gestion des CB.

Toujours dans un souci d'accroître nos performances, l'accueil des usagers, l'hygiène, la propreté, la sécurité de nos installations, la diminution de nos charges de fonctionnement la R.M.B.S s'est dotée cette année 2013 d'une balayeuse et laveuse autoportées pour les parcs de l'Aigle bleu et du Prorel. Une seconde machine est budgétée en 2014 pour le Val Chancel. L'ensemble des portes palières d'origine en bois du Prorel a été changé par des portes métalliques reprenant toutes les normes de sécurité et d'accessibilité.

De même, un vaste plan de réfection des éclairages et blocs secours des parcs a débuté en 2013. Une première tranche est budgétée cette année pour l'achat de tubes et blocs secours LED pour les parcs du Val Chancel et du Prorel. Une seconde tranche sera budgétée en 2014 pour la dépose des anciens matériels et l'installation des nouveaux nous garantissant ainsi des économies substantielles sur la consommation électrique, le remplacement et l'entretien des matériels défectueux.

En conclusion, ces quatre années d'exploitation de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement porte bien son nom de service public. La municipalité et l'ensemble du personnel de la R.M.B.S ont permis et continuent à améliorer l'implication de chacun, les investissements, les travaux de réalisation, les nouvelles technologies, l'accueil et le bien-être de nos usagers et visiteurs

pour le stationnement dans notre ville. Fort de ces constatations, vous trouverez plus de détails dans le rapport d'activité 2012.

Le bénéfice net pour l'année 2012 est de : 89 137,30 €.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le 4 février 2014 et a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport sur l'exercice 2012:

POUR : 29

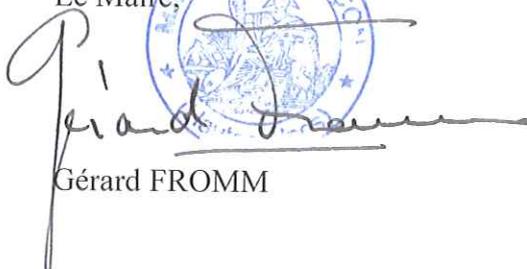
CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (*NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin*)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRANSMIS LE : 21 FEV. 2014  
PUBLIE LE : 21 FEV. 2014  
NOTIFIE LE : 25 FEV. 2014

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,  
  
Gérard FROMM

The signature is written in black ink over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Briançon' and a coat of arms. The signature is a cursive 'Gérard Fromm'.